



Commune de
Nargis



Numéro 17
Octobre 2024

Le L.I.E.N

Les Informations et Evénements de Nargis

Numéro spécial : POURQUOI ?

1 - Pourquoi la boulangerie « La Rose des sables » est-elle fermée ?

Deux tout-petits mots d'histoire pour mieux comprendre : à la suite du dépôt de bilan et de la liquidation judiciaire de la précédente boulangerie, Latourte, en mai 2018, « La Rose des sables » postule auprès du liquidateur judiciaire pour prendre la place et s'installer à Nargis. Lors d'une faillite, seul le liquidateur de ladite faillite peut proposer un remplaçant : la municipalité n'est pas en droit de choisir par elle-même.

Cette nouvelle création de boulangerie s'opère le 18 décembre 2018 et la 1^{ère} immatriculation de « La Rose des sables » est effective au 16 janvier 2019 ; « La Rose des sables » touchera 4 000 € de boni de liquidation de la précédente boutique.

Les murs de la boulangerie appartiennent à la mairie qui percevait un loyer de 750 € pour la partie rez de chaussée à savoir : boutique, cuisine, fournil et un cellier que nous avons aménagé et sécurisé à l'arrivée de ce nouveau boulanger, plus un appartement à l'étage.

A l'été 2022, le boulanger a pris ses congés en août et nous étions convenus ensemble que les travaux de refonte du fournil se feraient en septembre. Avant ces travaux, les services techniques de la mairie ont transporté son matériel à l'atelier municipal où il devait venir le nettoyer. Il devait aussi fabriquer son pain ailleurs pendant ces travaux et le vendre normalement dans la boulangerie. Il n'a rien fait de tout cela, ni nettoyage ni pain. Nous lui avons remplacé son matériel, sale, et là il nous a accusés de l'avoir empêché de travailler et fait perdre de l'argent »



Les choses s'envenimèrent ensuite fortement, avec défauts réitérés de paiements du loyer, émissions de chèques en bois... ouvertures de la boutique guidées par la fantaisie, etc. Et quant aux lettres recommandées que nous adressions, elles n'étaient pas récupérées. En 2023 nous avons dû prendre un avocat afin de connaître notre marge de manœuvre licite dans une telle situation !

Janvier 2024 la boulangerie ferme, indiquant sur la porte « Pour cause de congé ». En réalité la porte restera close.

Le boulanger est venu récupérer ce qui lui appartenait et a tenté d'emporter le four mais celui-ci était impossible à bouger. Et il est parti ainsi, en emportant les clés ! Nous avons dû attendre un feu vert de l'huissier pour pouvoir rentrer dans la boulangerie.

Nous ne nous attendions pas à autant de dégâts : immondices au sol, nourriture pourrie en cuisine, dégâts des eaux au plafond et surtout détérioration du grand four le rendant désormais inutilisable.



Fournil



Cuisine



Plafond

Dans cette triste affaire pour un village, notre préjudice financier n'est pas anodin :

- Loyer + eau + assainissement + ordures ménagères = 21 733 €
- Avocat = 4 509 €
- Débarrassage = 2 500 €
- Nettoyage = 250 €
- A déduire un remboursement d'assurance = -1 515 €

Et ce n'est pas fini, car à présent il y a une réfection avec mise aux normes du fournil et de très gros travaux à effectuer pour proposer aux Nargissiens une boulangerie digne de ce nom. Nous vous communiquerons le coût de toutes ces dégradations.

Alors pourquoi nous racontons-vous tout cela ? Parce que parfois les langues vont bon train sans savoir. Il y a certes, ceux qui montraient déjà leur déception sur la qualité en baisse du pain, sur les pâtisseries millésimées et parfois « habitées », sur les horaires d'ouverture fantaisistes, etc. Ces personnes ne trahissaient rien ni personne et disaient la vérité. En revanche, nous sommes choqués et foncièrement malheureux d'entendre que si nous avons fait partir le boulanger, c'est en raison de ses origines... Nous souhaitons vivement que cessent ces propos calomnieux et condamnables et à cet effet nous avons souhaité porter à votre connaissance les réelles péripéties de ce déplorable événement.

Heureusement, notre petite épicerie assure le relais du pain en attendant un nouveau boulanger mais il faut savoir que les travaux de réfection ne pourront pas commencer avant 2025.

Nous restons à votre disposition si des zones d'ombre persistaient après votre lecture de ce sujet assez moche en soi, et nous souhaitons vraiment qu'il n'y en ait plus aucune.

2 - Pourquoi faire des travaux au centre bourg ?

Il y a quelque temps, vous avez aperçu au sol tous ces plots rouges et blancs et ces divers marquages et vous vous demandiez ce qui se profile.

En fait, nombreux sont les habitants - piétons ou automobilistes – qui se sont plaints de la vitesse dans ce périmètre, rue de la mairie, rue du Fresnoy Gaillard, et rue Raymond Beignet. Ils se sont plaints à juste titre et en tous cas suffisamment pour que le problème de la réduction de la vitesse et de la sécurité devienne une préoccupation prioritaire.

Nous avons pris avis du Département afin qu'il nous fasse une proposition d'aménagement sécuritaire. D'habitude on se plaint de l'inertie et de la lenteur administrative mais là, en l'espace d'un éclair, le Département est arrivé avec plots et bombes de couleur pour matérialiser au sol un aménagement... qui a fait hurler tout le monde ! Nous ne travaillions pas en mairie à ce moment là pour les interrompre. Au vu du tracé, nous avons été aussi rapides qu'eux pour leur demander de stopper cette initiative particulièrement contraignante pour la circulation et leur avons demandé de modifier l'emplacement des plots.

L'équation demeure cependant : il faut un ralentissement effectif, tout en conservant une fluidité de circulation. Rue Raymond Beignet et trottoir côté mairie, il n'y aura aucune modification de l'état actuel. En revanche, l'épicerie va bénéficier d'une terrasse qui s'avancant raisonnablement dans ce carrefour, va réduire la vitesse. Sachez aussi que le bar de l'épicerie sera agrandi et moins énergivore. Ces travaux de voirie se feront au printemps 2025.

Nous sommes convaincus qu'il n'existe pas de projet municipal qui soit accepté d'emblée par des habitants, s'il n'est pas élaboré avec eux en parfaite connaissance de ce qui va être modifié. A cet effet, nous prévoyons prochainement une réunion de tous les personnes concernées afin de connaître leur avis sur cette future modification du carrefour.

Voici l'idée de base du projet :



Un ralentissement obligatoire



Une épicerie-bar agrandie

Nous ne manquerons pas de vous tenir en temps réel au courant de l'évolution de ce projet

Pour terminer ce document d'information :

3 - Une très bonne nouvelle

La commune de Nargis accueille depuis le lundi 21 octobre 2024, un cabinet d'infirmières diplômées d'état. Elles se nomment Magalie et Marion et ont souhaité vous adresser ce message d'accueil :

« Magalie et moi Marion, sommes très heureuses de vous informer de l'ouverture de notre cabinet d'infirmières au numéro 55 de la rue de la Mairie (cour de l'ancienne école).

Nous vous recevrons sur rendez-vous au cabinet pour les soins qui doivent vous être prodigués et nous assurons aussi bien sûr, les soins à domicile."

En rappel, la vaccination contre la grippe a commencé pour les personnes les plus à risque.

« Nous sommes joignables au : **07 48 77 19 56** et vous disons avec plaisir : A bientôt quand vous aurez besoin de nous. »



Et enfin quelques dates à mémoriser :

11 nov. 10 h : cérémonie de commémoration au monument aux morts
22 nov. 18 h 30 : réunion publique sur le Comice agricole de 2025
30 nov. 10 – 17 h : portes ouvertes de l'Atelier d'art Salle Verdier
30 nov. 1^{er} déc. : marché de Noël du Comité des fêtes Salle polyvalente
6 déc. 20 h : cinéma « Louise Violet » une institutrice de campagne qui doit installer l'école de la République et ce n'est pas tous les jours faciles
7 déc. 12 h 15 : Repas des aînés
11 janvier 11 h. : les vœux du maire aux habitants

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce document en espérant qu'il trouvera votre assentiment en termes de transparence et de partage de l'information.